



Québec, le 10 novembre 2009

Madame Rose-Marie Charest  
Présidente  
Ordre des psychologues du Québec  
1100, avenue Beaumont, bureau 510  
Montréal (Québec) H3P 3H5

Madame,

Nous avons pris connaissance de votre demande à l'effet d'obtenir copie du libellé de la modification qui sera apportée aux indicateurs de gestion (monitorés via GESTRED) relatifs aux services d'intervention comportementale intensive (ICI) pour les enfants ayant un trouble envahissant du développement (TED).

En effet, tel qu'il avait été annoncé par madame Kathleen Weil, ministre de la Justice, dans le cadre des travaux entourant l'adoption de la *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a révisé les consignes émises au réseau de la santé et des services sociaux concernant les règles d'accès aux services à l'ICI. Le MSSS a modifié les deux fiches d'indicateurs des ententes de gestion, afin qu'elles précisent que les enfants pour lesquels des données seront compilées seront les enfants ayant un diagnostic de TED et les enfants pour lesquels l'évaluation effectuée par un psychologue habilité confirme la présence d'un TED.

Ainsi, l'évaluation faite par un psychologue, tout comme le diagnostic médical, pourra donner accès à un traitement. Toutefois, il revient aux centres de réadaptation en déficience intellectuelle de déterminer les services spécialisés appropriés pour chaque personne.

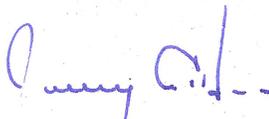
Ces précisions ont déjà été acheminées aux agences de la santé et des services sociaux. Ce sont elles qui ont la responsabilité de transmettre ces informations aux établissements concernés dans leurs régions.

...2

Comme vous pouvez le constater, plusieurs de vos préoccupations nous sont communes. Nous espérons que ces informations sauront vous démontrer le sérieux que le MSSS accorde à l'application de l'activité « évaluer les troubles mentaux ».

En vous remerciant de l'intérêt que vous démontrez pour les services offerts aux enfants ayant un TED, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Jacques Cotton

N/Réf. : 09-MS-00752-08